

RÉSUMÉ DU SONDAGE 2014 MENÉ POUR LE CEPSEM PAR CROP – SEPTEMBRE 2014

Perceptions des Québécois à l'égard des soins et services de santé privés

Deux sondages sériés ont été faits auprès de deux échantillons représentatifs de plus de 1 000 Québécois à deux ans d'intervalle, soit en 2012 et 2014. La première constatation est que les résultats sont essentiellement identiques dans les deux échantillons.

Perception générale du système de santé québécois

- Les trois quart des Québécois (76%) font relativement confiance au système de santé québécois, mais seulement 14% y font très confiance.
- 24% y font peu ou pas du tout confiance
- Le niveau de confiance y est le plus bas chez les gens de 18-44 ans (70%).
- La majorité des Québécois (54%) considèrent que l'accessibilité aux soins et services de santé s'est détériorée au Québec. Cette perception est plus nette chez les femmes (59% vs 47% chez les hommes).
- La priorité des Québécois est de s'assurer que les établissements de santé offrent un service rapide et efficace.

Typologie des Québécoisⁱ

- 32 % des gens sont pro-privé (ne font pas confiance au système de santé et justifient la place du privé).
- 24% des gens sont pro-public (font confiance au système actuel et rejettent le privé).
- 44% sont pour un système mixte de santé (croient en la complémentarité des deux systèmes).

Opinion face au privé en santé

- Plus de 80% des Québécois ont une opinion positive du privé contre 65% des Québécois qui ont une opinion positive du réseau public.
- 40% des pro-public ont malgré tout une opinion positive du privé.

Place du privé en santé

- 75% des Québécois jugent que la place du privé en santé est justifiée.
- Les deux raisons les plus souvent invoquées sont la rapidité d'accès et la mauvaise gestion du réseau public.
- Près de 70% des Québécois s'attendent à ce que la place du privé en santé augmente au cours des prochaines années.

Actions à entreprendre pour assainir les finances publiques et pour les citoyens

- 85% des Québécois pensent que les établissements devraient être financés à l'activité
- 72% pensent que le citoyen devrait avoir le choix de son fournisseur de service, public ou privé, s'il est financé par l'état
- 77% des Québécois sont favorables au développement de partenariats avec des entreprises privées pour l'aide et les soins à domicile; ce chiffre passe à 86% pour des partenariats avec des OSBL
- 74% des Québécois sont favorables au développement de partenariats avec des entreprises privées pour les soins de longue durée; ce chiffre passe à 83% pour des partenariats avec des OSBL
- 68% des Québécois sont favorables au développement de partenariats avec des entreprises privées pour la gestion d'hôpitaux et de super cliniques médicales; ce chiffre passe à 73% pour des OSBL.
- 78% pensent que le citoyen devrait avoir le droit de souscrire à des assurances privées de santé
- 73% pensent que les médecins participants à la RAMQ devraient avoir le droit de travailler au privé une fois que leurs obligations de services au régime public sont remplies

ⁱ Étude typologique qui a été actualisée auprès des répondants et qui est basée sur leur confiance à l'égard du système de santé actuel ainsi que leur perception à l'égard des soins et services de santé privés. Développé par CROP en considérant toutes les variables perceptuelles, attitudinales et comportementales afin d'avoir une perspective plus large dont le but est de mieux comprendre les perceptions des Québécois à l'égard des soins de santé privés.